

Thèse de doctorat ès bibliothéconomie et sciences documentaires soutenue  
à l'Université d'Alger II en février 2015

## **Thème : Réseaux de bibliothèques universitaires dans le contexte du numérique : approche théorique et étude de cas de l'Algérie**

Cette étude vise à faire la lumière sur la réalité de l'introduction des technologies de l'information et de la communication dans les activités des bibliothèques universitaires à travers les réseaux de communication et de coopération mutuelle dans toutes les tâches du bibliothécaire ainsi que ce qui concerne la création des bibliothèques numériques et virtuelles.

L'étude touche les projets réalisés ou ceux en cours dans les pays développés et les pays en développement et en particulier les expériences lancées en Algérie.

Les questions de recherche de ce travail sont les suivantes :

- Quelle est la nature des réseaux de bibliothèques universitaires ?
- Quelles sont les stratégies efficaces pour la construction des bibliothèques numériques ?
- Quels sont les potentialités et les moyens disponibles en Algérie pour l'établissement des réseaux de coopération entre les bibliothèques universitaires et la construction des bibliothèques académiques numériques ?

### **Démarches méthodologiques :**

Pour répondre à ces questions de recherche nous ferons appel à la méthode historique et aux techniques d'enquête.

Nous utiliserons la méthode historique pour rendre compte des projets et réalisations dans ce domaine. Quant aux techniques d'enquête, elles, seront utilisées dans l'objectif de mesurer l'importance et l'efficacité des projets lancés en Algérie dans ce sens.

### **Démarches méthodologiques :**

Afin de confronter ces hypothèses à la réalité et les vérifier, et répondre par là à nos questions de recherche, nous procédons par deux méthodes de recherche : la méthode historique et la méthode d'enquête.

La méthode historique a comme technique de recherche, l'analyse de contenu des documents. L'utilisation de cette méthode émane de l'intention de retracer l'engagement ou non des autorités en charge de l'enseignement supérieur dans l'informatisation des bibliothèques universitaires.

Le principal objectif de ce travail de recherche est de dresser un état des lieux de l'informatisation des bibliothèques des établissements universitaires des catégories suivantes :

- les bibliothèques centrales des universités,
- les bibliothèques centrales des centres universitaires,
- et les bibliothèques centrales des écoles supérieures.

Vu la dimension de la population de recherche, plus d'une trentaine d'établissements (voir la liste exhaustive en annexe B), et sa répartition sur tout le territoire national, la méthode d'enquête par questionnaire auto-administré apparaît comme l'outil qui convient d'utiliser pour approcher les informateurs.

Par le biais de ce moyen nous recherchons d'obtenir des données englobant une multitude d'aspects de l'informatisation. Ces dernières permettront d'avoir une vision globale sur les structures étudiées et le stade d'informatisation dans lequel elles se situent. Elles permettront notamment de discerner les particularités susceptibles d'exister dans chacune d'elles.

L'instrument construit pour la collecte des données, le questionnaire auto-administré est composé de 66 questions (voir annexe A) réparties sur six parties :

- 1) Identification de l'établissement (questions 1-7)
- 2) L'informatisation ou non de la bibliothèque (questions 8-16)
- 3) Programme et politique de numérisation (questions 17-21)
- 4) Critères de sélection des documents à numériser (question 22)
- 5) Coopération dans la numérisation (questions 23-26)
- 6) Techniques de numérisation utilisées (29-41)
- 7) Consultation des documents numérisés (questions 42-45)
- 8) Les catalogues (questions 46-50)
- 9) Accès aux documents numérisés (questions 51-52)
- 10) La numérisation et les droits d'auteur (questions 53-59)
- 11) Reproduction et droits d'auteur (question 60)

12) Préservation et numérisation (questions 61-64)

13) Les perspectives de la numérisation des documents (questions 65-67)

Le questionnaire de l'étude fut testé auprès d'une partie de notre population de recherche : les bibliothèques centrales de deux universités (Université d'Alger et l'USTHB), pour vérifier sa fiabilité et sa validité par rapport aux besoins de l'enquête. Une fois ceci achevé, le questionnaire revu fut adressé à tous les éléments de la population dans la période allant de juin 2012 à avril 2013. Cette population est constituée de 54 établissements répartis comme suit :

- 36 bibliothèques universitaires,
- 14 bibliothèques de centres universitaires,
- 17 bibliothèques centrales d'écoles supérieures

Pour joindre les informateurs, les conservateurs en chef des bibliothèques concernées par l'enquête, et distribuer le questionnaire, nous avons fait appel à plusieurs moyens :

- déplacements physiques aux bibliothèques qui n'ont pas répondu au questionnaire par courrier électronique : Il s'agit de :

Université d'Oum-El-Bouaghi

Université Mentouri de Constantine

Université Emir Abdelkader de Constantine

Université de Jijel

Université de Khenchela

Université de Batna

Université de Sétif

Université de Blida

Université de Boumerdès

USTHB

Université d'Oran

Université de Sidi Belabès

Université de Tlemcen

Université de Bouzaréah

Université de Skikda

Université de Bouira

Ecole polytechnique d'Oran

Ecole polytechnique d'architecture et d'urbanisme à Alger

Ecole nationale supérieure des sciences agronomiques à Alger

A signaler que certains déplacements ont été infructueux et ce pour l'absence du premier responsable ou son refus de participer à l'enquête.

- Et pour le reste des bibliothèques :
  - envoi du questionnaire par télécopie aux responsables des bibliothèques,
  - ou courrier électronique après avoir eu les adresses des concernés (94 courriers électroniques envoyés).

Toutes ces méthodes et les techniques de recherche qui les sous-tendent ont été mobilisées en vue de répondre à la problématique de recherche de ce travail qui se structure autour de six chapitres :

Les quatre premiers chapitres revêtent un caractère théorique. Le premier est consacré à la clarification de la notion de bibliothèque universitaire, objet d'étude de ce travail, et faire le point sur ce type d'unités documentaires dans quatre pays développés connus par l'efficacité et la modernité qui caractérisent leurs systèmes documentaires. Nous avons présenté également les bibliothèques universitaires marocaines et algériennes.

Le deuxième chapitre aborde l'informatisation des bibliothèques à travers ses multiples facettes, la plus-value qu'apporte l'informatisation aux bibliothèques à leurs utilisateurs, l'enjeu du respect des normes en la matière et l'approche à suivre pour l'automatisation.

Quant au troisième chapitre essaye de faire la lumière sur les réseaux informatiques applicables par les bibliothèques avec des exemples dans les pays à la pointe des technologies de l'information ainsi que dans quelques pays arabes (Egypte, Tunisie et Maroc) et bien sûr l'Algérie avec le Réseau interbibliothèques universitaires de la région centre (RIBU).

Dans le quatrième chapitre nous avons présenté les expériences liées à la mise en place de bibliothèques numériques dans les pays avancés comme la France, l'Allemagne et les Etats-Unis.

Le cinquième chapitre présente les résultats de nos investigations.

Concernant le sixième chapitre et le dernier de notre travail comprend un récapitulatif des résultats dégagés par le présent travail, ainsi que des recommandations sur la problématique de la modernisation des bibliothèques universitaires algériennes à travers l'usage des nouvelles technologies de l'information et de la communication et cela en tenant compte des acquis réalisés et les dysfonctionnements constatés par la présente étude.

